



SOS Forêt Fernand-Seguin
À l'attention de M. Guy Turcotte
2018 08 31

-2-

La publication à laquelle je réfère date du 23 août 2018 soit trois jours après l'assemblée publique au cours de laquelle le Conseil a clairement annoncé que la modification proposée ne toucherait que 6 506 pieds carrés.

De plus, par vos actions, vous priveriez la population de la Ville de Châteauguay de la cession de plus de 7 500 pieds carrés de terres boisées que le propriétaire désire nous céder et qui seraient ainsi protégées totalement.

À défaut d'une rétractation publique de votre part et de la publication de l'information exacte d'ici un délai de 10 jours, la Ville de Châteauguay devra envisager sérieusement de cesser toute association avec des organismes auxquels vous êtes associés directement ou indirectement.

En espérant que vous agirez afin de rectifier les faits auprès des citoyens.

Salutations,

Pierre-Paul Routhier
Maire

MAIRIE